

Ecrit par le 8 février 2026

Département de Vaucluse : 35 délibérations au sommaire de la séance plénière d'octobre



« Les Contrats Ambitions 2024-2025 »

Et c'est la Présidente Dominique Santoni qui a ouvert la séance avec « Les Contrats Ambitions 2024-2025 » destinés à structurer les territoires. « 1. 803 786€ seront versés à 23 communes pour réaliser des projets et s'inscrire dans la transition écologique ». Par exemple, aménager un espace sportif à Cadenet, construire une médiathèque au Thor, désamianter le toit de l'école de Peypin d'Aigues, remplacer les projecteurs du Pôle Culturel Camille Claudel à Sorgues par des LED, désimperméabiliser la cour de récréation de l'école d'Uchaux, rénover le presbytère de Beaumont du Ventoux, installer des caméras de video-protection à Lamotte du Rhône et rénover les murs en pierres sèches de Saignon.

Eau

Après les 1ers Etats Généraux de l'Eau, en décembre 2022, des actions vont être réalisées pour

Ecrit par le 8 février 2026

économiser l'eau à Fontaine de Vaucluse, Vacqueyras, Sault et à la station d'épuration d'Orange. 470 000€ seront alloués à l'aménagement hydraulique pour maintenir l'activité agricole vauclusienne malgré la sécheresse. Sur 38 900 hectares irrigables en Vaucluse, 25 000 (soit 64%) sont gérés par des Associations Syndicales de Propriétaires (ASP) pour le Canal de Saint-Julien, celui de Carpentras ou celui de l'Isle-sur-La Sorgue et le Canal Crillon, dans la Plaine d'Avignon.

Arbres

Le dispositif « Planter 50 000 arbres en Vaucluse » prend racine. Le Schéma des Espaces Naturels Sensibles et de la Biodiversité de Vaucluse 2019-2025 se poursuit à Beaumont-du-Ventoux, Saint-Saturnin-les-Avignon, Pernes, Maubec, Puget-sur-Durance, Saint-Pierre-de-Vassols et le Pays de Sorgues et Monts-de-Vaucluse.

Solidarité et inclusion

Cavaillon et l'embrasement de 4 véhicules de police devant le commissariat ont fait la une de l'actualité mercredi. Dans le cadre du Contrat de ville, 30 000€ vont être crédités « pour contribuer à une société plus inclusive et plus solidaire » dans les quartiers défavorisés, notamment les 6840 habitants de la fameuse Cité du Docteur Ayme ou Ratacan. Avec un seul but, réduire les inégalités sociales.

[Vaucluse : l'un des départements les plus pauvres de France va payer pour les riches](#)

Haut & Très Haut Débit

Vaucluse Numérique continue l'aventure du 100% connecté et du Haut & Très Haut Débit. Entamé en 2011, le réseau a déployé 700 km d'infrastructures et posé 10 000 prises entre 2012 et 2014. Le 1er Plan (68M€) qui s'est achevé en 2019, a débouché sur l'installations de 50 000 prises. Le second, finalisé en 2021 a coûté 80M€ et permis d'installer 55 000 boîtiers. Hervé de Lépineau l'élu de Carpentras a rappelé que nombre de branchements sauvages sévissent, sans parler des intempéries, rafales de mistral et pluies diluviennes. « Il faudrait des normes qui sécurisent les coffrets ».

Collèges

Pour le bon fonctionnement des 41 collèges publics de Vaucluse, 3,867M€ vont être crédités pour la prise en charge des facture de gaz et d'électricité qui flambent à cause du coût de l'énergie. Ce sera notamment le cas pour les établissements Charles de Gaulle à Apt, Mistral & Roumanille à Avignon, Saint-Exupéry à Bédarrides, Anne Frank à Mourières, Jules Verne au Pontet Albert Camus à La Tour d'Aigues et Lou Vignarès à Vedène. Et pour 2025, le tarif des cantines passe de 3,40€ à 3,60€.

Toujours dans le cadre de l'éducation des jeunes vauclusiens, le Schéma Numérique continue de migrer vers la fibre. D'ici à fin-décembre, la totalité des 53 collèges publics et privés sera connecté au Très Haut Débit. Sur un budget annuel d'investissement de 2M€, 900 000€ seront consacrés à l'achat de tablettes, PC et écrans interactifs. « Et je suis formelle », a précisé la Présidente à une élue qui affirmait que sa fille

Ecrit par le 8 février 2026

avait accès à tout et était une '*véritable bombe à retardement à la maison*'. « Le code parental est absolument obligatoire pour tous les équipements destinés aux enfants. »

Communes

Un dossier financier important pour le maillage des territoires, celui des dotations pour les communes de moins de 5 000 habitants et il y en a quand même 124 sur les 151 que compte le Vaucluse. Avec à la clé 11,852M€ de dotations. Par exemple, 250 000€ pour Robion, 235 000€ pour Camaret, 238 000€ pour Cheval-Blanc, 186 000€ pour Bedoin, 176 000€ pour Gargas, 141 000€ pour Baumes-de-Venise et 110 000€ pour La Bastide des Jourdans.

Médecins

Pour lutter contre les déserts médicaux, le Département s'est lancé dans la création d'un réseau de Maisons de Santé avec déjà 3 sites à Avignon, Apt et Cadenet. Deux autres vont ouvrir à Sorgues et Valréas et une convention va être signée avec la Fédération Nationale pour renforcer l'accès des Vauclusiens aux soins de santé.

Attractivité

Enfin pour renforcer le rayonnement et l'attractivité du Vaucluse, le département adhère depuis 1994 au Comité du Tourisme de la Région Sud et renouvelle sa cotisation pour être encore plus présent au coeur des tour-opérateurs, sites touristiques, chaînes de loisirs en plein air, d'hôtellerie, de restauration, les offices de tourisme, les agences de voyages voire les influenceurs. Le Vaucluse, ses paysages, ses festivals, son patrimoine, sa culture, sa romanité, ses vignes, ses villages perchés est un département hautement touristique dans un pays qui est leader mondial avec 100 millions de visiteurs par an. Avec le passage de la Flamme le 19 juin dans le Luberon, au Théâtre Antique d'Orange, au Mont-Ventoux, à Avignon et les Jeux Olympiques et Paralympiques, ce chiffre va sans doute progresser partout en 2024.

André Brunetti

Vaucluse : l'un des départements les plus pauvres de France va payer pour les riches

Ecrit par le 8 février 2026



Plénière du Conseil départemental de Vaucluse : c'est l'Etat qui a cramé la caisse et c'est au 5e département le plus pauvre de métropole de trinquer. La pilule a vraiment du mal à passer pour sa présidente.

En prologue à la séance de ce vendredi, calmement, la présidente Dominique Santoni a pris la parole. « Je suis d'accord, comme une majorité de Français, pour dire qu'il faut arrêter la dérive des finances publiques et les déficits cumulés de l'Etat. Et parce que la situation est grave, je ne suis pas choquée - a priori - que l'on demande à tout le monde, y compris aux collectivités locales d'y prendre part, même si elles sont loin d'être responsables de cette situation ».

Dette depuis 2016 : Etat +68%, Département de Vaucluse -24%

Après cette entrée en matière pianissimo, le ton est monté d'un cran. « Je voudrais quand même vous rappeler 2 chiffres : début 2016, la dette publique nationale était de près de 1 950Mds€, elle est passée à 3 200Mds€ en 2024, soit +63% en 8 ans. En Vaucluse, parallèlement, sur cette même période, notre dette est passée de 211M€ en 2016 à 160M€ en 2024, soit un très net recul de -24% ».

Donc, Dominique Santoni a insisté mezze voce : « Ce n'est donc pas le Vaucluse qui a contribué au gonflement de cette dette abyssale, bien au contraire. D'ailleurs, nous avons collectivement fait un vrai

Ecrit par le 8 février 2026

effort de désendettement. Et chacun sait que les collectivités locales, contrairement à l'Etat, ne peuvent pas emprunter pour financer leur fonctionnement, elles doivent absolument chaque année de la mandature, présenter un budget en équilibre ».

C'est alors que la Présidente de l'exécutif vauclusien reprend d'une voix ferme la fameuse exclamatio de la présidente de la Région Ile-de-France, Valérie Pécresse : « C'est l'Etat qui a cramé la caisse ». Et elle cite plusieurs exemples qui tendent à prouver que le Vaucluse a déjà largement contribué au désendettement de l'Etat. « Lui, qui n'a jamais cessé de nous transmettre des charges nouvelles en ne compensant jamais ou pas intégralement ces transferts. Pour la seule année 2023, dans le cadre du Ségur de la Santé +6,6M€ sans compensation, pour l'autonomie +3,4M€, pour l'enfance +2M€. Dans ces seuls 3 secteurs, l'Etat s'est déchargé sur nous de 12M€. »

Selon Intercommunalités de France, (voir carte ci-dessus) la contribution imposée au Département de Vaucluse sur son budget 2025 serait de 13,4M€. Elle s'élèverait à 51M€ pour les Bouchez-du-Rhône, 27,2M€ pour les Alpes-Maritimes, 25,4M€ pour le Var, 5M€ pour les Alpes-de-Hautes Provence, 4,6M€ pour les Hautes-Alpes et... 0€ pour le Gard.

Puis, fortissimo, Dominique Santoni révèle, « Même s'il est trop tôt pour mesurer l'impact en 2025 du PLF (Projet de loi de finances), il circule une liste de 20 départements considérés comme les plus fragiles de France qui pourraient a priori être exonérés de cette ponction de 2%. Or le Vaucluse n'y figure pas. Je vais donc écrire au 1er Ministre Michel Barnier et à la Ministre du Partenariat entre les Territoires et de la Décentralisation, Catherine Vautrin pour savoir quels critères ont présidé à l'élaboration de cette liste. Ce qui paraît pour le moins curieux puisque, depuis des années, l'Etat nous explique que le Vaucluse est le 5e département métropolitain le plus de pauvre de France. Or je me bats, et nous nous battons tous ensemble, pour rendre son attractivité à ce territoire, pour y créer des emplois et pour qu'on arrête de lui coller à la peau cette étiquette péjorative. Et ne voilà-t-il pas, quand il s'agit d'exempter d'impositions nouvelles les 20 départements les plus fragiles, comme nos voisins du Gard, de l'Hérault et de l'Aude, qui ont un taux de pauvreté comparables ou inférieurs au nôtre, que le Vaucluse, lui, n'apparaît pas. »

« Je trouverai cela particulièrement injuste si les fourmis étaient pénalisées et les cigales exemptées. »

Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Le ton de Dominique Santoni monte crescendo : « De deux choses l'une. Soit notre département n'est plus classé parmi les 20 départements les plus pauvres et que l'Etat le dise. Soit, avec son taux de pauvreté en tous points comparable à nos voisins d'Occitanie, le Vaucluse n'est plus considéré comme fragile parce que nous avons fait davantage d'efforts pour maîtriser nos dépenses que nos voisins d'Outre-Rhône. Mais, je trouverai cela particulièrement injuste, si dans la contribution que l'Etat s'apprête à demander aux collectivités locales, les fourmis étaient pénalisées et les cigales exemptées. Ce serait décidément une bien mauvaise fable. Je vais donc écrire dans ce sens au chef du gouvernement et

Ecrit par le 8 février 2026

je demande ici, à nos parlementaires, de veiller particulièrement à ce sujet lors du débat budgétaire qui s'ouvre. »

[Département de Vaucluse : 35 délibérations au sommaire de la séance plénière d'octobre](#)